



SYNTEF-CFDT
Syndicat National Travail Emploi Formation

Le **BLOG** www.syntef-cfdt.com est accessible depuis n'importe quel poste internet depuis chez vous ou depuis l'intranet du Ministère.

N'hésitez pas à nous contacter et nous poser vos questions à l'adresse suivante : syndicat.cfdt@travail.gouv.fr

Compte rendu de la CAP des Contrôleurs du Travail du 10 mai 2016

DECLARATION PREALABLE DU SYNTEF-CFDT

Les services de notre ministère vivent une période de tension quasi permanente depuis plusieurs mois, voire années, en lien avec les nombreuses réformes en route qui ont entraîné de nombreuses difficultés dans la mise en place des nouvelles organisations, en particulier sur le champ inspection.

Ces difficultés sont de différents ordres :

- certaines objectives, comme la concomitance de l'EPIT accompagnée du choix laissé aux contrôleurs quant à la taille des entreprises contrôlées avec la nouvelle organisation en UC a généré des intérimis et des suppléances parfois lourds et potentiellement perçus comme injustes ; la pression des RUC au jeu du « qui sera le meilleur élève » sur les agents qui doivent faire du chiffre ;
- certaines d'ordre psychologiques, variables selon les degrés de « résistance » au changement sur le terrain, sources de RPS ; cet impact aurait pu être évité tant au niveau de notre hiérarchie régionale ou centrale qu'au niveau de certains agents qui semblent parfois plus engagés dans un combat politique que syndical.
- L'arrivée de WIKIT, puis, la réforme Territoriale qui depuis quelques mois pour certains agents prend des allures de cauchemar.

Les réformes en cours comportent des avancées intéressantes, pourvu que le ministère nous en donne les moyens tant humains (les effectifs sont hélas toujours en diminution !) que techniques (WikiT est reconnu le plus souvent comme intéressant techniquement, mais lourd d'utilisation).

Les inquiétudes restent importantes du côté des agents du pôle 3^E, au vu des incertitudes quant aux délégations de missions données aux Conseils Régionaux.

Les contrôleurs du travail sont inquiets quant à la forme et au déroulement prochain de l'EPIT. Nous avons la date de l'examen pour fin novembre 2016. A quand les résultats ? Quand sera l'intégration en formation pour les élus ? Dans quelles conditions ? Quel lieu ?

Nous constatons que cette année sera une année blanche en matière de recrutement et les agents sont inquiets de leur devenir dans les services, s'ajoutant une inquiétude sur l'avenir de l'EPIT.

L'administration précise les points suivants :

Concernant la baisse des effectifs, les effectifs sont votés dans le cadre de la loi de finances dans le souci de préservation des effectifs notamment en inspection du travail avec pour principal objectif, une baisse mesurée voire un maintien des effectif.

Concernant les reliquats de fin d'année, l'administration a travaillé dans des conditions difficiles. Néanmoins, il n'y avait pas de certitude de pouvoir dégager et verser un reliquat aux agents. Le Ministère a été heureux de pouvoir octroyer celui-ci aux agents.

L'administration a pris note des remarques de la CFDT liées notamment aux conditions et critères d'attributions et versements des primes de reliquat qui ont été portées à sa connaissance en CAP.

Concernant les ratios de promotion des agents : les échanges se poursuivent pour atteindre les 15% plutôt que les 10% prévus. Pour les contrôleurs du travail hors classe, le seuil des 15% est pour 2017 et 2018, il n'y aura pas plus de négociation.

Point sur l'EPIT et plus particulièrement son avenir et la date : le PTE suit son cours, il est envisagé dans la loi EL KHOMRI via des amendements, néanmoins, il doit se réaliser dans le cadre de la loi. **Toutefois, il n'y a pas de garantie du maintien de l'agent sur son poste de travail. Jusqu'il y a peu, tant que les postes le permettaient, l'agent pouvait réintégrer son poste à l'issue de la formation, désormais cela n'est plus certain.**

On constate que 2% des lauréats perdent leur poste à l'issue de la formation de l'EPIT impliquant une mobilité géographique. **L'administration indique que l'objectif visé est prioritairement de maintenir l'agent lauréat dans sa résidence administrative.** Elle précise également qu'il y a besoin d'un vote de la loi EL KHOMRI pour qu'en 2016 le PTE ait une existence légale. Il n'en reste pas moins que la négociation s'ouvre à l'automne concernant la carrière des contrôleurs.

Pour indication, la moyenne des promotions hors classe sur l'année 2015 indique une ancienneté de 13 années d'ancienneté avec un âge moyen de 51 ans et le 10^{ème} échelon pour 67 promotions.

Précision apportée par l'administration concernant les retours d'entretiens professionnels à la demande de la CFDT : les entretiens professionnels devaient avoir été consentis avant fin mars, normalement ceux-ci devaient remonter pour fin avril, mais avec la réforme territoriale ils doivent remonter au Ministère pour fin mai 2016.

Quid des entretiens qui n'ont pas encore été réalisés et de ceux réalisés mais pour lesquels les agents n'ont toujours pas été destinataires des retours écrits pour approbation ou son contraire ? Nous laissons à nos responsables le soin de faire savoir qu'ils ont été débordés !

Mutations

La liste ne comprend que les postes pour lesquels il y avait des candidats.

Poste à Pourvoir	Nom du candidat retenu	Service d'origine	Observations
DIRECCTE 67 Gestionnaire RH	Pourvu en interne		Chalons en Champagne
UD Aube Agent de contrôle	Retrait de candidature Absence d'autre candidat		Section 5
UD Aube Agent de contrôle	Pas de candidat		Section 6
UD Haut-Rhin Agent de contrôle	DODEROVIC Pierre-Adrien	UD2A	
DIRECCTE 67 Agent de contrôle SRC	Pas de candidat		Chalons en champagne
DIRECCTE 33 Conseiller de prévention régional adjoint	Non pourvu		
UD Dordogne Mut Eco	HUGUET Florence	UR31	1^{er} octobre 2016
DIRECCTE 69 Agent de contrôle URACTI	RAYNAUD Vanessa	UD03	
DIRECCTE 69 Gestionnaire dispositifs ent adaptées	Pas de candidat		Pourvu SA
DIRECCTE 25 Chargé ARM	MOREY Jérémy	UD90	Dijon
UD Doubs Agent de contrôle	LANCO Julien	UD21	Section 13
DIRECCTE 35 Appui au pôle T	PICARD Lynda	UD94	
DIRECCTE 35 Responsable logistique	Pas de candidat		Pourvu SA

UD Côtes d'Armor Renseignements droit du travail	LOISEL Chantal	UD14	
UD Finistère Agent de contrôle	Pourvu IT		UC Sud
UD Loiret Agent de contrôle	KELEM Solange	UD79	3 postes
UD Yvelines Gestionnaire dispositifs emplois	MOREL Michèle		
UD haut de Seine Resp. moy logist.	CHEHADI Youssef	UD69	1^{er} septembre 2016.
DIRECCTE 31 Agent de contrôle URACTI	BRISSE Anne	UD95	Montauban
UD Haute Garonne Gestionnaire emploi	Pourvu en interne		
UD Haute Garonne Agent de contrôle	SIMONET Renaud	UD60	
UD Gers Gestionnaire emploi	RUBIN Véronique	UD80	
UD Lot Gestionnaire emploi	PAPILLON Isabelle	UD41	
DIRECCTE 59 Gestionnaire FSE	VANDENBULKE Cécile	CR	Réintégration.
DIRECCTE 59 Réseau amiante	HUSTE Christian	UD59	Douai
UD Calvados Agent de contrôle	DUMONT Patricia HOUSSIN Guillaume	UD50 UD95	Hérouville St Clair 2 postes
UD Manche Agent de contrôle	Pas de candidat		2 postes
UD Manche Contrôle emploi- pol TH et du titre	Pas de candidat		
UD Orne Responsable IAE			SA
DIRECCTE 44 Programmeur	CHAPRON Manuel		Réintégration.

DIRECCTE 44 Gestionnaire FSE	BAUCHET Françoise	UD78	
UD Vendée Agent de contrôle	RYCZYNSKI Philippe	UD02	4 postes
DIECCTE Martinique Gestionnaire mesures jeunes	ALBIN Sylvie	UD75	
DIECCTE Guyane SCT- Renseignements	BENDADI Mégange	UD93	
INTEFP Marcy l'Etoile Assistant de formation	Non libéré		SV
INTEFP Marcy l'Etoile Gestionnaire moyens généraux	MIREBEAU Jean-Paul	UD38	
INTEFP Marcy l'Etoile Gestionnaire infrastructures	MIREBEAU Jean-Paul	UD38	

Vos représentants SYNTEF-CFDT en CAP

Nathalie GOUBIE – UT de l'Aude
Sophie VIAL – UT de l'Hérault

Tel : 01.44.38.29.20 – syndicat.cfdt@travail.gouv.fr

La CFDT siège dans toutes les commissions de la CAP !

WWW.SYNTEF-CFDT.COM

